



Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faitière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève // info@cgas.ch
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - tél. 0041 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9

Dra Gladys Margot Echaiz Ramos
Fiscal de la Nacion
Ministerio Publico
Av. Abancay cdr 5 s/n
Lima 1 Pérou

Notre réf. 2209-CoT

Genève, le 19-02-2010

mise en détention de syndicalistes revendiquant de meilleures conditions de travail pour les mineurs de la province de Huarochiri

Madame la Procureur Générale,

En qualité de secrétaire de notre communauté, qui organise les 39800 affilié-e-s de ses 32 composantes sur le territoire genevois, je dois vous informer que nous sommes très inquiets du sort réservé dans votre pays à nos camarades.

Aussi je me permets de vous écrire pour souligner qu'aucun élément ne démontre l'existence d'un lien quelconque entre **Pedro Condori Laurente** ou **Claudio Boza Huanhayo** et l'homicide dont un policier a été victime le 24 novembre 2008. Je vous demande donc instamment de justifier l'inculpation de ces deux hommes par des preuves solides ou de les libérer immédiatement et sans condition.

En effet, selon les informations communiquées par l'APRODEH, les deux inculpés - au moment de la mort du policier - participaient à une réunion avec des représentants du gouvernement et semblent par conséquent avoir été placés en détention uniquement parce qu'il s'agit de syndicalistes qui revendiquent de meilleures conditions de travail pour les mineurs de la province de Huarochiri.

Je voudrais vous exhorter à ne pas soumettre les défenseurs des droits humains à des investigations pénales sur la base d'allégations infondées, et je vous rappelle que leur action est protégée par le droit international relatif aux droits humains.

Nous déplorons la mort du policier et je me permets donc de vous demander - lorsque de l'enquête approfondie nécessaire aura été réalisée - de nous faire connaître les sanctions que votre Justice aura arrêtées à l'égard des responsables et/ou assassins.

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cet appel et pour toutes les mesures que vous voudrez prendre, et je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les plus distinguées.

Copie va à Monsieur le Ministre

Asociacion Pro Derechos Humanos

Ambassade du Pérou 3005 Berne

Mission permanente du Pérou auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS